

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2016

L'an Deux Mille Seize le treize décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 5 décembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Madame BOMPARD Marie-Claude,

Secrétaire de séance : M. RODRIGUEZ Romain

Mme BOMPARD	Mme MOREL-PIETRUS	Mme PECHOUX
M. RAOUX	M. BEGUE	M. POIZAC
Mme CALERO	Mme GRANDO	M. RODRIGUEZ
Mme LAVALLEE	Mme PLAN	Mme GUTIEREZ
Mme NERSESSIAN	M.BESNARD	M. FIORI
M. MICHEL	Mme SIBEUD	Mme BOUCLET
Mme FOURNIER	M. DUMAS	Mme FARJON-DESFONDS
M. VASSE	M. MORAND	M. ZILIO
M. MASSART	M. MARTIN	
M. MERTZ	M. MALAPERT	

Représentés :

Mme PLAZY	par	Mme BOMPARD
Mme PONCET	par	Mme CALERO
Mme BELLAPIANTA	par	M. MORAND
M. LAMBERTIN	par	M. ZILIO
Mme PETRINI-CAMILLO	par	M. FIORI

QUESTION N° 01 – ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Afin de désigner un Secrétaire de Séance, l'Assemblée est invitée à voter.

Candidature : M. Romain **RODRIGUEZ**

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix), Mme PETRINI-CAMILLO

QUESTION N° 02 – REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) – BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE – ARRET DU PROJET

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- dresser le bilan de la concertation afférente au Plan Local d'Urbanisme,
- arrêter le projet de P.L.U. de la Commune de Bollène tel qu'il est annexé à la présente délibération,
- communiquer pour avis les projets de P.L.U., en application des dispositions de l'article L132-7 et L132-9 du Code de l'urbanisme, à :
 - Monsieur le Préfet de Vaucluse,
 - Messieurs les Présidents du Conseil Régional P.A.C.A. et du Conseil Départemental de Vaucluse,
 - Monsieur le Président du Syndicat Mixte « S.C.O.T. de Rhône Provence Baronnies » compétent en matière d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale,
 - Messieurs les Présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers et de la Chambre d'Agriculture,
 - la Mission régionale de l'autorité environnementale,
 - Monsieur le Président du Centre Régional de la Propriété Forestière
 - Monsieur le représentant de la section régionale de l'Institut National des Appellations d'origine contrôlée,

- Monsieur le Président de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers, en application de l'article L112-1-1 du Code rural,
- les Maires des communes voisines qui en ont fait la demande,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence,
- les associations agréées qui en ont fait la demande,
- les E.P.C.I. voisins compétents et les organismes d'habitations à loyer modéré propriétaires ou gestionnaires de logements situés sur le territoire de la commune, à leur demande.

La présente délibération sera transmise à la Préfecture et fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois, conformément aux dispositions de l'article R153-3 du Code de l'urbanisme,

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : M. FIORI (2 voix),

Contre : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 03 – SUBVENTION FAÇADES – SUPPRESSION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- supprimer la participation de la commune pour la rénovation des façades,
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 04 – ACQUISITION – PROPRIETE DE M. CLARES – PARCELLE SECTION BR N° 100 – CHEMIN DES CHARAGONS

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- acquérir, pour un montant de 5 000 €, la parcelle cadastrée section BR n° 100 d'une superficie de 103 m² appartenant à M. Jean-Claude CLARES, située à l'intersection entre le chemin des Charagons et le chemin Paul Manivet.

Les frais relatifs à la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de la Commune.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 05 – PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION – SUPPRESSIONS

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- modifier le tableau des effectifs en conséquence,
- approuver le tableau des effectifs modifié ci-annexé.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 06 – PERSONNEL COMMUNAL – CONVENTIONS D'ADHESION AU SERVICE HYGIENE ET SECURITE ET AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE – POLE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION DE VAUCLUSE – ENGAGEMENT DE LA DEMARCHE D'EVALUATION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX – ADOPTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter les conventions à passer avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de Vaucluse, en vue de l'adhésion de la Commune au service Hygiène et Sécurité ainsi qu'au service de médecine préventive, à compter du 1^{er} janvier 2017,
- souscrire à l'option n° 2 « Accompagnement à l'évaluation des Risques Psychosociaux » de la convention d'adhésion au service Hygiène et Sécurité,
- prendre acte que les montants des cotisations pourront être actualisés par décision du Conseil d'Administration du Centre de Gestion. Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.
- autoriser le Maire à signer les conventions à intervenir, l'option n° 2 et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 07 – PERSONNEL COMMUNAL – REGIME INDEMNITAIRE – ACTUALISATION – MISE EN ŒUVRE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (R. I. F. S. E. E. P.) – REGLEMENT D'APPLICATION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) ainsi proposé à compter du 1^{er} janvier 2017, au bénéfice des agents titulaires, stagiaires et contractuels, pour les grades concernés,

- adopter le règlement d'application du R.I.F.S.E.E.P. tel qu'annexé à la présente délibération, pour les grades concernés,
- abroger les dispositions contraires ou qui n'existent plus, contenues dans les délibérations antérieures sur le régime indemnitaire des grades concernés.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

Contre : M. FIORI (2 voix)

QUESTION N° 08 – GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE – MISE A DISPOSITION DES LOCAUX ET DU MATERIEL AU C.C.A.S. – REINTEGRATION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- réintégrer la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage dans le budget communal à compter du 31 décembre 2016,
- abroger la délibération du Conseil Municipal du 14 février 2011,
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 09 – CANAL DE PIERRELATTE – CONVENTION – VILLE DE BOLLENE / COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE (C.N.R.) – ADOPTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- abroger la délibération du 10 décembre 2012,

- adopter la convention à passer entre la Ville de Bollène et la Compagnie Nationale du Rhône (C.N.R.) fixant les obligations des parties dans le cadre de la gestion du canal de Pierrelatte, aux conditions énoncées ci-dessus,
- autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 10 – SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT – REVISION N° 3 DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter le projet de révision n° 3 de délimitation des zones d'assainissement collectif et non-collectif des eaux usées sur la base du dossier joint à la présente délibération,
- autoriser le Maire à solliciter auprès du Tribunal Administratif de Nîmes la désignation d'un commissaire enquêteur,
- autoriser le Maire à lancer l'enquête publique sur le projet de zonage présenté, conformément à l'article L2224-10 du Code général des collectivités territoriales,
- autoriser le Maire à signer l'acte authentique à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 11– PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (P.F.A.C.) – MODIFICATION DU MODE DE PAIEMENT

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- approuver le paiement en deux fois de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif selon les modalités suivantes :

- 50 % à la date de raccordement,
- 50 % représentant le solde 6 mois après.
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 12 – CINEMA LE CLAP – MISE A DISPOSITION DE LOCAUX – CONVENTION VILLE DE BOLLENE / ASSOCIATION CINEBOL

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter une nouvelle convention triennale, pour la période 2017, 2018, 2019, à passer avec l'association Cinébol pour la mise à disposition, à titre gratuit, de locaux communaux pour l'accueil du cinéma Le Clap, aux conditions énoncées ci-dessus par le Rapporteur,
- autoriser le Maire à signer la convention triennale à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 13– SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – REGLEMENT D'ATTRIBUTION

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter le règlement d'attribution des subventions aux associations,

- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 14 – PATRIMOINE – EGLISE DE SAINT-PIERRE – SECURISATION ET RESTAURATION DU CHOEUR ET DE L'AILE SUD – DON AFFECTE

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- accepter un don 24 000 € (vingt quatre mille euros) de l'association Saint Pierre Amitié affecté à la sécurisation et à la restauration du chœur et de l'aile sud (entrée) de l'église de Saint-Pierre,
- adopter la convention à passer avec l'association Saint Pierre Amitié portant sur le don susmentionné,
- autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 15– COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE (C.C.R.L.P.) – RAPPORT D'ACTIVITES 2015 – INFORMATION

L'Assemblée est invitée à voter.

- Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur

PREND ACTE du rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes « Rhône Lez Provence », ci-annexé.

QUESTION N° 16 – TRAVAIL LE DIMANCHE – DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES – AU TITRE DE L'ANNEE 2017

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- autoriser l'ouverture des commerces les cinq dimanches suivants pour l'année 2017 :
 - pour les commerces de détail les : 12 mars, 30 avril, 12 novembre, 10, 17, 24 et 31 décembre,
 - pour l'automobile les : 15 janvier, 19 mars, 18 juin, 17 septembre et 15 octobre,
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité absolue des suffrages exprimés

Contre : M. FIORI (2 voix)

QUESTION N° 17 – PARC AUTOMOBILE ET MATERIEL – SORTIE D'INVENTAIRE – CESSION DE VEHICULES ET DE MATERIEL TECHNIQUE

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- procéder à la sortie d'inventaire du parc automobile municipal des véhicules suivants ainsi qu'à la sortie d'inventaire du matériel technique ci-après :

Pick Up MITSUBISHI

Immatriculation : BD-874-DW

Année d'acquisition : 2010

Numéro d'inventaire : 5455

Balayeuse SWINGO

Année d'acquisition : 2007

Numéro d'inventaire : 5055

Tondeuse Autoportée WOLF A80K

Année d'acquisition : 2002

Numéro d'inventaire : 3847/04

Tondeuse TORO Pro 2000D

Année d'acquisition : 2001

Numéro d'inventaire : 3673/02

Duplicopieur RIZOGRAPH RZ

Année d'acquisition : 2006

Numéro d'inventaire : 5048

Lot de 6 casques de protection

Année d'acquisition : 2010

Numéro d'inventaire : 5452/01

- céder :

- le véhicule **Pick Up MITSUBISHI** à la Société MISSAGGIA – 23, rue Gustave Eiffel – 89340 VILLEUNEUE LA GUYARD pour un montant de 7 500 €,

- la **balayeuse SWINGO** à la Société AUTO UNGAR – In Der Lach 68 – 90530 WENDELSTEIN pour la somme de 2 000 €,

- la **tondeuse WOLF Autoportée A80K** à Monsieur Jean Claude MONFORT – Chemin du Soleil – 13113 LAMANON pour la somme de 417,87 €,

- la **tondeuse TORO Pro 2000D** à Monsieur Nicolas GALLET – Barri Bas – 81540 BELLESERRE pour la somme de 1 000 €,

- le **duplicopieur RIZOGRAPH RZ** à Monsieur Abdoullatuf SALIM – sc Alyachouroutu – 1, rue des Vergers – 93160 NOISY LE GRAND pour la somme de 550 €,

- le **lot de 6 casques de protection** à la Ville de la GRANDE MOTTE – place du 1^{er} Octobre 1974 – Hôtel de Ville – 34280 LA GRANDE MOTTE pour la somme de 340 €.

Les acheteurs se libéreront des sommes dues par versement au compte Banque de France d'Avignon – n° 30001-00169 – D 844 0000000 – 27 au nom du Percepteur de Bollène, Receveur Municipal.

- autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la sortie d'inventaire et à la cession de ces véhicules et du matériel technique.

Question adoptée à l'Unanimité des suffrages exprimés

QUESTION N° 18 – BUDGET PRINCIPAL – EXERCICE 2016 – DECISION MODIFICATIVE N° 5

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter la décision modificative n° 5 du Budget Principal 2016 aux conditions énoncées ci-dessus,
- modifier le Budget Principal 2016 comme précisé ci-dessus par le Rapporteur.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix)Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 19 – BUDGET ANNEXE ZAC PAN EURO PARC – EXERCICE 2016 – DECISION MODIFICATIVE N° 4

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter la décision modificative n° 2 du Budget Annexe Assainissement 2016 aux conditions énoncées ci-dessus,
- modifier le Budget Annexe Assainissement 2016 comme précisé ci-dessus par le Rapporteur.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 20 – BUDGET ANNEXE ZAC PAN EURO PARC – EXERCICE 2016 – DECISION MODIFICATIVE N° 4

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- adopter la décision modificative n° 4 du Budget Annexe ZAC PAN EURO PARC 2016 aux conditions énoncées ci-dessus,
- modifier le Budget Annexe ZAC PAN EURO PARC 2016 comme précisé ci-dessus par le Rapporteur.

Ne prennent pas part au vote : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre, M. FIORI (2 voix),

QUESTION N° 21 – TARIFS MUNICIPAUX 2017

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- abroger les délibérations n° 2015-12-08 et n° 2016-02-19, à compter du 1^{er} janvier 2017,
- fixer les tarifs municipaux tels que précisés par le Rapporteur dans le tableau ci-annexé, à compter du 1^{er} janvier 2017,
- autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. FIORI (2 voix), Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 22 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2017

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- voter les subventions générales aux associations pour un montant total de 168 236 € pour l'exercice 2017, conformément au tableau ci-dessous :

**SUBVENTIONS GENERALES
2017**

2017

FONCTION 025 - AIDES AUX ASSOCIATIONS

LOISIRS SOLIDARITE RETRAITES (LSR)	100
ASSO. REPUBLIC. DES ANCIENS COMBATTANTS (ARAC)	150
ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE (ACPG)	340
1041E SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES	300
ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE TUNISIE MAROC (CATM)	200
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANT EN ALGERIE TUNISIE MAROC (FNACA)	340
U.D.A.C.F.M.E.	270
LE SOUVENIR FRANCAIS	400
DON. ORGANES TISSUS HUMAINS 84 (France ADOT 84)	560
ANCIENS SALARIES DE LA S.F.E.C.	100
ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE PRIVEE SAINTE MARIE	200
ASS MAT BB	120
LES PETITS EXPLORATEURS	120
LE COFFRE MEDIEVAL	240
TOTAL	3440

FONCTION 03- JUSTICE

MEDIATION PENALE	100
TOTAL	100

FONCTION 112 – POLICE MUNICIPALE

SOCIETE DE PROTECTION ET DE DEFENSE DES ANIMAUX	120
TOTAL	120

FONCTION 113 - AIDES A LA FAMILLE

ECOLE JEUNES SAPEURS-POMPIERS	1000
TOTAL	1000

FONCTION 252 - TRANSPORTS SCOLAIRES

OCCE ECOLE CURIE MATERNELLE	491
OCCE GIONO ELEMENTAIRE	552
OCCE ECOLE GIONO MATERNELLE	489
OCCE ECOLE A.BLANC ELEMENTAIRE	574
OCCE ECOLE LES TAMARIS	453
OCCE ECOLE A.BLANC MATERNELLE	459
OCCE Joseph DUFFAUD	401
OCCE ECOLE GABRIEL PERI	360
OCCE CURIE ELEMENTAIRE	630
TOTAL	4409

FONCTION 253 - SPORT SCOLAIRE

ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE DE BOLLENE LUCIE AUBRAC	500
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE ELUARD	800
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE BOUDON	650
TOTAL	1950

FONCTION 255 – BCD

OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DUFFAUD	230
BIBLIOTHEQUE CENTRE DOCUMENTAIRE GIONO	335
LES PAGES DU TAMARIS	247
BIBLIOTHEQUE CENTRE DOCUMENTAIRE CURIE	359
BIBLIOTHEQUE CENTRE DOCUMENTAIRE A. BLANC	332
OCCE ECOLE GABRIEL PERI	218
TOTAL	1721

FONCTION 255 - COOPERATIVES SCOLAIRES

OCCE ECOLE CURIE MATERNELLE	292
OCCE GIONO ELEMENTAIRE	322
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE GIONO	291
OCCE ECOLE A.BLANC ELEMENTAIRE	332
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE A. BLANC	277
COOPERATIVE SCOLAIRE LES TAMARIS	274
OCCE J. DUFFAUD	249
OCCE ECOLE GABRIEL PERI	229
OCCE CURIE ELEMENTAIRE	360
TOTAL	2626

FONCTION 311 – ECOLE DE MUSIQUE

APE ECOLE DE MUSIQUE	960
	960

FONCTION 312 - ARTS PLASTIQUES

CULTURE ARTS PLASTIQUES DE BOLLENE	400
CONTACTS POUR L'ART ET LA CULTURE	120
MILLE CLUB	1800
PHOTO-CLUB BOLLENOIS	300
RENCONTRES ET LOISIRS	190
SAINT-PIERRE AMITIE	420
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	5120
RETRAITES MAIRIE DE BOLLENE	400
TOTAL	8750

FONCTION 314 - Cinémas, salles de spectacle

CINEBOL – CONVENTION D'OBJECTIFS JOINTE	34000
TOTAL	34000

FONCTION 324 - AUTRES ACTIONS PATRIMONIALES

BARRY AERIA	240
TOTAL	240

FONCTION 33 - ASSOCIATIONS CULTURELLES

LI CARDELINA	1200
PARLAREN A BOULENO	1040
CRECHES ET TRADITIONS PROVENCALES	100
TOTAL	2340

FONCTION 415 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

AMICALE PECHEURS CANTON BOLLENOIS	1200
CERCLE DES NAGEURS DES PORTES DE PROVENCE	3200
BOULE SAINT-PIERRAINE	750
JUDO CLUB BOLLENOIS	1630
BOLLENE RUGBY CLUB	9600
CANOE KAYAK BOLLENE	480
SKI CLUB BOLLENOIS	1760
RACING BLONDEL BOLLENE	17300
GALOP BOLLENOIS	150
TENNIS CLUB BOLLENOIS	4800
SPELEO CLUB BOLLENOIS	200

EN VIE	200
ASSOCIATION SPORTIVE BOLLENOISE	150
BEAU CYCLO BOLLENOIS	280
ECOLE DE CYCLISME DE L'ACB	2960
SPORTING MOTO BALL BOLLENOIS	4500
BALL TRAP CLUB BOLLENOIS	960
COMPAGNIE DES ARCHERS DE BOLLENE	2960
ECOLE DE JUDO BOLLENOISE	1500
CLUB DE PLONGEE BOLLENOIS	400
CAVALIER FOU	590
ACADEMIE DE BILLARD	800
TWIRLING CLUB DE BOLLENE	1040
FRJ SAINT BLAISE BOLLENE BASKET	9100
MARTIAL ARTS ACADEMY	400
BOLLENE HAND BALL CLUB	9500
ACADEMIE BODY KARATE BOLLENE	120
PETANQUE SAINT BLAISE	640
ECOLE DE BOXE BOLLENOISE	930
AVENIR CYCLISTE BOLLENOIS	6000
UNION ATHLETISME (UAHV)	1840
KNIGHT OF THE HEART	120
LE 21 BOLLENOIS	160
GYM VOLONTAIRE	480
C.A.P. BOLLENE	1040
TOTAL	87740

FONCTION 422 - LES MAISONS DE QUARTIERS

FOYER RURAL SAINT-BLAISE	2700
ASSO DEVELOP & ANIMATION LA CROISIERE	1750
FRAP SAINT-PIERRE	2060
OUSTAU DOU PIEUI	2000
TOTAL	8510

FONCTION 523 - ACTIONS FAVEUR DES PERSON/DIFFICULT.

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	1300
RESTOS DU CŒUR	700
SOUS DE POCHE	800
CROIX ROUGE FRANCAISE	1400
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	200
ENTRAIDE BOLLENOISE SAINT MARTIN	1200
TOTAL	5600

FONCTION 61 - CLUB DU 3E AGE

CLUB RESIDENTS DAUDET
FOYER AMBROISE CROIZAT
FOYER 3E AGE BOLLENE/ECLUSE

TOTAL

360
850
1230
2440

FONCTION 72- AIDE AU SECTEUR LOCATIF

COMITE DE QUARTIER DE BOLLENE ECLUSE

TOTAL

280
280

FONCTION 833 - PRESERVATION DU MILIEU NATUREL

STE DE CHASSE LE SANGLIER DE ST HUBERT
STE DE CHASSE LOU PERDIGAOU

TOTAL

1600
250
1850

FONCTION 92 – AIDES A L'AGRICULTURE

ASSOCIATION DE FORMATION ET VALORISATION EN
MILIEU AGRICOLE AFVMA

TOTAL

160
160

TOTAL SUBVENTIONS	168236
--------------------------	---------------

- voter les subventions complémentaires aux associations pour un montant total de 31 800 € pour l'exercice 2017, conformément au tableau ci-dessous :

SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES 2017

2017

FONCTION 025 - AIDES AUX ASSOCIATIONS

LE SOUVENIR FRANCAIS
FAN DE FANNY
LES PETITS EXPLORATEURS
ASS MAT BB

cérémonie Libération de Bollène
compétitions
fêtes Noël
fêtes Noël

300

500

150

150

1100

FONCTION 33 - ASSOCIATIONS CULTURELLES

LI CARDELINA
PARLAREN A BOULENO

1000 € lanceurs de drapeaux /
200 € table des 13 desserts / 300 €
rencontre folklorique / 200 € Expo
patrimoine
4000 € achat matériel

1700

4000

5700

FONCTION 312 - AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DES LOISIRS

PHOTO CLUB BOLLENOIS
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

Expo salle Ripert
Challenge Serge PEYRON

100

300

400

FONCTION 324 – AUTRES ACTIONS PATRIMONIALES

BARRY AERIA

Journée champêtre

300

300

FONCTION 415 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

APCB
BOULE SAINT-PIERRAINE
JUDO CLUB BOLLENOIS
BOLLENE RUGBY CLUB
RACING BLONDEL BOLLENE
TENNIS CLUB DE BOLLENE
BEAU CYCLO BOLLENOIS

Challenge Thierry Simon
Coupe des Présidents
Tournois
1500 € achat de matériel
1000 € tournois
Tournois
Tournois
Rando du Lez

300

400

500

2500

2700

800

200

SPORTING MOTO BALL BOLLENOIS	600 € trophée des Champions + 700 € achat motos électriques 500 € tournoi amicale	1800
ECOLE DE JUDO BOLLENOISE	Tournois	500
CAVALIER FOU	Tournoi du petit pion bollénois	150
ACADEMIE DE BILLARD	500€ open / 250€ championnat de France	750
TWIRLING CLUB DE BOLLENE	1000 € open / 500 € déplacement championnat inter.	1500
FRJ SAINT BLAISE BOLLENE BASKET	1000 € Noël d'Anthony 500 € 50 ans	1500
BOLLENE HAND BALL CLUB	1000 € Tournoi des Muguettes / 700 € matériel / 500 € tournoi soirée fluo	2200
SOCIETE HIPPIQUE	Festival du cheval	200
PETANQUE SAINT BLAISE	organisation de concours	400
ECOLE DE BOXE BOLLENOISE	achat sacs de boxe	400
AVENIR CYCLISTE BOLLENOIS	1800 € VTT de Pénègue / 4 courses	6100
KNIGHT OF THE HEART	Festival Auto/Moto	1200
21 BOLLENOIS	Tournois	200
		24300
TOTAL SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES 2017		31800

- d' adopter la convention d'objectifs à passer pour l'exercice 2017 avec l'association Cinébol.
Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.
- autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstentions : M. BESNARD, MME GUTIEREZ, MME BOUCLET, MME FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

QUESTION N° 23 – SEMIB + – RAPPORT DU MANDATAIRE – EXERCICE 2015

L'Assemblée est invitée à délibérer pour :

- donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- approuver le rapport écrit avec le bilan annexé sur l'activité de la SEMIB + durant l'exercice 2015.

Question adoptée à la Majorité Absolue des suffrages exprimés

Abstention : M. FIORI (2 voix)

Contre : Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, Mme FARJON-DESFONDS, M. ZILIO (2 voix)

INFORMATION :

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT

Un agent municipal a été mis à disposition du Foyer Logements A. DAUDET du 1^{er} au 12 décembre 2016.